

# L'AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ÉTOILE

La lettre du Conseil de développement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile / Hiver 2012 / n°3

## « Fortissimo » l'engagement citoyen !



« Fortissimo » : terme musical d'origine italienne, est un volume sonore très élevé. Il fait référence au grand Forum mondial local

qui s'est tenu du 8 au 15 octobre 2011 à Aubagne. Parmi les nombreux thèmes abordés celui de la démocratie participative. Les expériences sur le sujet, en particulier celles des pays d'Amérique latine, montrent, que dans nos territoires l'implication citoyenne est sur la bonne voie. Les ateliers de concertation en cours sur le projet de la LGV, de la voie de Valdonne, du tramway, du lycée de l'Étoile et de la ZAC de la chapelle à La Bouilladisse, ou encore de l'Agenda 21, attestent de cette volonté des élus et des citoyens de coélaborer ensemble le contenu des aménagements structurants de notre agglomération.

Alors, que ce soit au sein de structures communales ou intercommunales et afin de voir se démultiplier les expériences, dans toutes nos communes du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, nous vous invitons à jouer - « Fortissimo » - votre participation citoyenne.

### FRANÇOIS FIORE

Président du Conseil de développement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile



Une vue du tramway - avant son habillage par l'artiste Hervé Di Rosa - passant devant la gare d'Aubagne. Une réalité en 2014.

## Les transports à l'heure des choix

Le développement socio-économique du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, l'amélioration du cadre de vie des habitants passent par la valorisation de dispositifs de transports audacieux et modernes. La mise en œuvre de la gratuité des transports (depuis mai 2009), le lancement du projet de tramway, le renforcement des capacités d'accueil dans les pôles d'échanges de transports, la réouverture de la voie de Valdonne ou encore la réalisation d'un schéma vélo intercommunal témoignent de la volonté de nos élus communautaires de favoriser les déplacements en « site propre ». Le Conseil de développe-

ment se félicite de voir que la communauté urbaine de Marseille a décidé le prolongement du tramway du Pays d'Aubagne et de l'Étoile au sein de son réseau interurbain.

### L'engagement de MPM

La ville de Marseille et MPM prévoient pour la vallée de l'Huveaune l'évolution du secteur Valentine-Barasse, de façon à constituer à terme une centralité métropolitaine en lien avec la structuration du pôle d'échange : amélioration de la desserte ferrée et nouvelle gare, desserte tram à plus long terme avec connexion sur le tramway d'Aubagne. La desserte

tramway envisagée dans la vallée de l'Huveaune et sa connexion prévue avec le projet de TCSP du Pays d'Aubagne et de l'Étoile qui reliera La Penne-sur-Huveaune à la zone des Paluds à Aubagne et le nord du territoire via la voie de Valdonne, s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile. Tous ces objectifs reposent sur une démarche de démocratie participative. Cela donne plus de force, plus d'ampleur aux choix et décisions arrêtés en ce domaine. Démocratie, transport et gratuité vont bien ensemble...

# Un deuxième Forum pour aller plus loin



Le 25 novembre dernier, les présidents des intercommunalités des Bouches-du-Rhône étaient réunis en conférence à Aubagne. Au tour des Conseils de développement le 18 février prochain !

Les Conseils de développement du Pays d'Aix, de MPM, du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et de l'Ouest Etang de Berre, tiendront leur 2<sup>e</sup> Forum le 18 février 2012 à Marseille.

**I**l est fort à parier que ce temps d'expression mettra l'accent sur les progrès enregistrés depuis le 1<sup>er</sup> rendez-vous qui s'est déroulé le 5 mars 2011 à Aubagne.

Déjà, les présidents des 9 intercommunalités du département ont décidé d'un commun accord, la mise en œuvre d'un Pôle métropolitain. Ils manifestent ainsi, la volonté d'accélérer leur coopération sur de grands projets structurants d'intérêt métropolitain. La société civile se félicite de ce choix qui correspond aux sou-

haits exprimés par l'ensemble des participants au forum du 5 mars dernier. L'objectif est de rattraper le retard accumulé durant des décennies dans bien des domaines, retard qui nuit gravement au fonctionnement, au rayonnement et à l'attractivité de nos territoires. La problématique des déplacements, des grandes infrastructures et de l'offre de transport en commun, mais aussi le développement économique et particulièrement l'innovation, la recherche et l'industrie ou bien encore l'approfondissement d'une démarche inter-

SCOT, constituent la base des préoccupations majeures de nos concitoyens. L'intervention attendue de grands témoins, à l'occasion de ce 2<sup>e</sup> forum, devrait jouer le rôle de catalyseur des attentes de l'ensemble des acteurs du territoire afin d'accélérer le franchissement des différentes étapes de progrès à réaliser. Nous espérons ainsi du courage et de l'audace dans les propositions à venir pour relever les défis qui se posent à notre territoire. Ne perdons plus de temps ! La hauteur des enjeux doit être à la hauteur des attentes.

**« L'objectif est de rattraper le retard accumulé durant des décennies dans bien des domaines, retard qui nuit gravement au fonctionnement, au rayonnement et à l'attractivité de nos territoires. »**

# L'avenir s'écrit au présent

**T**el est le titre du nouveau document d'intention élaboré par nos élus communautaires.

Destinataire parmi d'autres, le Conseil de développement se félicite de la volonté de nos responsables politiques du territoire d'agir à l'unisson pour construire le présent et dessiner l'avenir.

Véritable charte de démocratie agissante, ce document actualise leurs engagements au travers d'une redéfinition des principes de fonctionnement et de participation citoyenne. Il est une synthèse d'orientations de choix politiques et de propositions d'actions au service des habitants de notre territoire. Il est surtout une formidable invitation à construire ensemble notre avenir commun.

Invitation que le Conseil de développement accepte d'autant plus qu'elle repose sur des valeurs fondamentales auxquelles il est profondément attaché : solidarité, égalité, fraternité, justice sociale, défense et promotion du service public. Le Conseil de développement est prêt à poursuivre et à s'engager plus avant sur des orientations qui conjuguent efforts de développement écono-

mique et social, emploi, respect de l'environnement mais aussi, préservation de notre agriculture, valorisations des déchets ou bien encore, un tourisme ambitieux, un urbanisme, un habitat et des transports collectifs correspondant aux attentes de nos populations.

Le Conseil de développement est prêt également à s'investir, encore plus, dans une coopération intercommunale volontaire et ambitieuse, respectueuse des identités de chaque territoire qui la compose et reposant sur de grands projets partagés dans le cadre d'un pôle métropolitain. Il portera aussi attention, à la nouvelle coopération de commune fondée sur des actions collectives et des projets partagés.

Pour sa part, le Conseil de développement conformément à sa vocation contribuera à faire vivre cette démarche qui autorise à partir du présent à écrire, tous ensemble, notre avenir commun.



Valérie Fayolle  
Membre du Conseil de développement

## « Prendre conscience du potentiel économique de la Capitale européenne de la culture 2013 »

« Nous avons bien pris la mesure de l'engagement, remarquable, de l'agglomération autour du projet artistique de Capitale européenne de la culture. En revanche, il nous semblait que le potentiel économique de l'événement n'était pas bien perçu. » Présidente du groupe Développement économique et emploi, Valérie Fayolle campe le contexte de l'étude qui vient d'être rendue sur Marseille Provence 2013. Un travail mené tambour battant, 2013 approchant à grand pas. Pour étayer la réflexion, des entretiens ont été organisés mais l'analyse des précédentes capitales culturelles, et particulièrement Lille, ont aussi été au menu.

« Un tel événement a des retombées directes l'année où il se déroule avec des créations d'emplois autour de la manifestation et des services à la personne qui montent en puissance. Mais c'est aussi et surtout ce que cela peut produire après 2013 qui est important », insiste Valérie Fayolle. Marseille Provence 2013 sera en effet une vitrine qui, bien utilisée, pourra donner envie aux touristes de revenir et aux entreprises de s'installer.

« Mais cela doit se préparer en amont » martèle la présidente dont le groupe vient de lister quelques axes à développer. « Il faut impliquer davantage les entreprises locales, via des rendez-vous réguliers mais aussi avec un discours adapté à leurs besoins et leurs logiques qui prennent en compte la spécificité de tissu économique local, composé aussi d'agriculture et d'artisanat. Et là, le Pays d'Aubagne a un rôle à jouer car c'est lui qui peut le mieux s'adapter à ce tissu qu'il connaît bien. »

## LES BRÈVES

### Faire grandir les idées neuves

Le 20 octobre 2011, s'est déroulé à Aubagne, le 3<sup>e</sup> grand rendez-vous de l'Entreprise. Au-delà des ateliers de réflexions et d'échanges auxquels a participé le Conseil de développement, un message fort a été pointé : celui qui consiste à dire qu'en temps de crise il faut former plutôt que licencier.

### Une IRM pour notre hôpital

Le 17 novembre s'est tenue en mairie d'Aubagne une conférence de presse concernant le besoin incontournable d'une IRM pour notre hôpital. Présent avec tous les défenseurs du service public, le Conseil de développement s'est positionné une nouvelle fois fortement pour l'obtention définitive de cet outil indispensable pour tous les patients de l'Est du département.

### 4 Conseils de développement

(Pays d'aix, MPM, Ouest Etang de Berre et PAE) ont accueilli les 24 et 25 novembre à Marseille, les présidents des Conseils de développement des grandes villes françaises. Le menu des échanges a mis en exergue le rôle important que doivent tenir les Conseils de développement sur les enjeux des territoires, cela dans le respect des identités de chacun. Position forte que nous soutenons aux côtés des élus dans le cadre du pôle métropolitain.

### RFF lance ses ateliers de concertation

RFF (Réseau Ferré de France) a lancé des ateliers locaux dits de « concertation » en vue de l'étude puis de la réalisation de la LGV PACA. Sans tenir compte des avis formulés lors du débat public national, il est proposé un tracé passant par les trois métropoles Marseille, Nice et Toulon. Un tracé qui fait l'unanimité des habitants contre lui !

## Michel Prato, président du groupe de travail sur la collecte de tri



Pédagogie, communication et volontarisme : tels sont les maîtres-mots pour la collecte et le tri sélectif des déchets quand on vise l'amélioration de la performance ! Entretien avec Michel Prato, président du groupe de travail chargé d'un rapport sur le sujet. Cet ingénieur à la retraite qui, malgré un emploi du temps chargé - associations, jardin et vélo - a consacré l'année 2011 à plancher sur le sujet avec son groupe.

### « Nous avons recherché des solutions simples et peu coûteuses pour rendre les sites de collecte plus efficaces »

**Votre groupe vient de rendre un rapport sur l'aménagement des sites de collecte de déchets ménagers et de tri sélectif. Quel était l'objectif poursuivi ?**

Le groupe « environnement et aménagement de l'espace » est très conséquent : 25 personnes, et le sujet vaste. Nous avons donc décidé de tirer profit de ces forces vives pour travailler sur plusieurs dossiers. Ce rapport s'est concentré sur une question qui pose problème, à nous, citoyens : des containers peu utilisés pour le tri ou surchargés pour les déchets, source de nuisance pour les habitants autant que pour les personnes en transit. Nous avons recherché des solutions simples et peu coûteuses pour rendre les sites de collecte plus efficaces.

**Parmi vos préconisations, la pédagogie et la communication tiennent une place importante ?**

La réalité est que les gens déposent leurs ordures même si

ça déborde et, dans le même temps, ils ne veulent pas que ça déborde. Ce qui peut sembler paradoxal mais montre surtout que chacun agit non par malveillance mais par habitude, nonchalance voire même par intérêt mal placé. Dans la plupart des cas, les gens ne sont pas retards. On doit leur expliquer ce que l'on peut faire ou pas, avec des informations claires et des signalétiques précises pour les responsabiliser. Chacun comprend que si on veut un service de qualité il y a un jeu à jouer, il faut et il suffit de connaître les règles.

**L'action citoyenne est importante, mais elle va cependant de pair avec celle de l'agglomération ?**

Oui car l'agglomération doit montrer qu'elle prend en charge le problème : c'est la condition pour amener les citoyens à changer leurs comportements. On préconise qu'elle intervienne sur les points noirs, procède aux aménagements appropriés, à une communication ciblée in situ : l'idée étant de travailler sur des sites pilotes. Enfin, elle

doit communiquer de manière régulière et sur la durée. On serait satisfait si ce rapport ne servait pas qu'à décorer la table d'un responsable technique. On est optimiste, ça va marcher !



Le vendredi 20 janvier se tiendra la cérémonie des vœux de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile au centre de congrès Agora. À partir de 19 h.

Le Conseil de Développement du Pays d'Aubagne et de l'Étoile vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année

# 2012

Retrouvez tous les avis du Conseil de développement et son actualité sur <http://conseildev.paysdaubagne.fr/>.

> Si vous souhaitez vous impliquer dans le travail que nous avons entrepris et participer à notre réflexion collective, la possibilité vous est offerte de nous rejoindre en qualité de membre invité, comme le permet notre règlement intérieur. Votre candidature se fera en remplissant le formulaire en ligne. Pour tout renseignement, contacter le chargé de mission du Conseil :

- Tél : 04 42 62 85 00
- Port. : 06 61 16 88 84
- Fax : 04 42 62 85 24
- Mél : marc.giraud-sauveur@agglomeration-paysdaubagne.fr
- [www.conseildev.paysdaubagne.fr](http://www.conseildev.paysdaubagne.fr)

Conseil de développement  
du Pays d'Aubagne et de l'Étoile